

## **CIL Cap Brun – Petit Bois**

**Villa « Tamaris »  
1358, boulevard Jean-Baptiste Abel  
83000 Toulon**

### **Extraits du Conseil d'Administration du 12 décembre 2016**

#### **1) Fonctionnement CIL**

Le premier conseil d'administration de l'année se tiendra le 9 janvier 2017 à 18H00 au YCT. Il est décidé que le CA en son entier se réunira ensuite le 27 février et **les membres du bureau seulement** le 27 mars.

L'AGO se tiendra le jeudi 27 avril à la salle Franck Arnal à 17H30, sans les élus municipaux.

La date du 21 mai est retenue pour le vide-greniers et celle du 16 juin pour le repas de quartier, ce dernier toujours au YCT.

#### **2) Actions en cours ou à mener**

- *Visite de quartier avec Madame Florence FEUNTEUN et les représentants des services de la mairie le lundi 21 novembre au matin (envoi du C/R).*

Le compte rendu de cette visite a été diffusé par le président et approuvé par le CA. En outre la mairie sollicite le dépôt dans les services d'un projet de plan de l'aménagement de l'Anse Tabarly ce pourquoi le CIL, avec le précieux concours du président du CIL Les Ameniers, Monsieur André TRÉDÉ, géomètre-expert de profession, de même qu'avec Monsieur PARDIGON qui sera invité à participer à son élaboration, il est à espérer que ce qui sera retenu et réalisé atteindra au mieux l'objectif de mise en valeur et d'utilisation optimale de cet espace sensible.

- *Visite du SITTOMAT à La Seyne le 23 novembre.*

Le président a effectué la visite de l'usine de traitement des ordures ménagères de Lagoubran qui traite 145.000 tonnes par an.

95% des déchets ménagers sont recyclés ce qui montre tout l'intérêt écologique comme économique de l'outil.

- *Rapprochement avec les CIL des Ameniers et du Mourillon Centre.*

Ces deux CIL sont parfaitement d'accord pour mettre en commun avec le CIL Cap Brun – Petit Bois l'analyse comme les propositions et le suivi d'un certain nombre d'actions ayant à l'évidence un intérêt pour l'ensemble des habitants de nos quartiers. Nos revendications n'en auront que plus de poids et dans cette perspective aussi les compte rendus de ces actions seront envoyés aux autres entités et à la Fédération des CIL de l'Est.

Des visites en mairie seront effectuées en concertation des présidents entre eux, le plus souvent possible ensemble.

Il est convenu que le président va se rapprocher de son homologue du CIL de La Serinette avec lequel nos intérêts bien compris sont à l'évidence très souvent convergents.

- *Convocation à l'AGE du Collectif Méditerranéen pour la Sauvegarde des Palmiers (CMSP) le 17 décembre à 14H30 à la salle Agricola, avenue de Verdun à Fréjus*

Notre CIL est adhérent de ce collectif mais aucun membre du CA ne s'est porté volontaire, en raison de l'éloignement de la tenue de cette AG, pour l'y représenter. Monsieur Hervé PIETRA avait souligné devant les membres du CA lors de son intervention du 16 novembre 2015 que la commune de Fréjus était parmi les communes en pointe en PACA pour son investissement dans la lutte contre le fléau du charançon rouge et il est à espérer qu'un point de situation de l'état d'avancement de cette lutte pourra nous être transmis.

### **3) Courriers reçus**

- *Mail de Madame Céline Gueit (relations CIL) pour les lampadaires défectueux au niveau du « Bar de la Civette du Cap Brun ».*

Il est convenu que le président va relayer en mairie la réclamation de cette personne, parfaitement fondée.

- *Mail de Monsieur Cyril IRROY (direction proximité et communication) pour le passage piétons du boulevard Amouretti « enduit non peint mais nouveau produit à l'essai ».*

Il est confirmé que la mairie attend la fin de la période d'hiver pour décider de la mise en œuvre, définitive ou non, d'un procédé visant à permettre de parfaitement visualiser le passage protégé sans qu'il soit rendu glissant. L'utilisation d'un antidérapant est à l'étude.

- *Mail de Monsieur Bertand SEVIN (service CIL) pour le mur renversé à l'entrée du chemin du Petit Bois*

Le « dialogue » entre le syndicat des copropriétaires Le Brasilia, son assurance et la mairie est en cours en vue qu'il soit remédié dans les meilleurs délais au traitement de cet affaissement de mur de soutènement des terres de la copropriété en même temps qu'il lui sert de mur de clôture.

- *Mail du C/R de la visite des Ameniers du 28 novembre*

Il porte, comme dans beaucoup de quartiers, sur les problèmes d'insécurité frappant principalement pour ce qui le concerne les agressions déplorées sur la piste cyclable qui concernent tous les habitants de la ville voire de l'aire toulonnaise qui utilisent cette voie protégée des véhicules automobiles auxquels se substituent d'autres dangers.

#### **4) Tour de table : propositions et sujets d'intérêt divers**

Est abordé le sujet de l'installation de la fibre optique dans le secteur recouvrant notre CIL. Il s'avère que pour l'heure la société Orange a signé récemment une convention avec la mairie à ce sujet mais seuls seraient dans un premier temps desservis les immeubles collectifs, encore minoritaires dans le quartier...en septembre 2017 au mieux.

Concernant l'aménagement de la place Baratier, les deux directrices de l'école du Cap Brun (maternelle et primaire) sont intervenues pour que 5 ou 6 places soient réservées au personnel enseignant de cette école.

Le reste de l'espace, agrandi de la surface du terrain de boules qui serait supprimé de même que d'un certain nombre de jardinières au demeurant vides de toute plantation, serait affecté au stationnement limité en temps par la mise en place de bornes lumineuses signalant de loin si le temps d'occupation est régulier ou dépassé.

Guy LE ROUX fait état de la remontée d'information d'un sieur GRILLOT au sujet de l'éclairage du chemin de Montzey qui fonctionne le jour...et pas la nuit, ce qui n'est pas précisément ce qui est attendu de ce type d'équipement.

Marie-Danièle CORNE déplore l'absence d'illuminations de Noël, compensées il est vrai par l'existence d'un dépôt d'ordures avenue de la Résistance, à droite juste après la place Baratier lorsqu'on circule en direction de Toulon !

Sandrine ARINO signale le danger manifeste pour les piétons découlant de l'espace de plusieurs centimètres séparant une plaque de visite d'égout de l'enrobé du trottoir dont il s'est désolidarisé, se trouvant juste devant la maison sise 1491 avenue de la Résistance.

Une chute peut être provoquée par cette anomalie, aux conséquences d'autant plus graves que le trottoir à cet endroit est extrêmement étroit, voire un pied « tomber » dans ce trou. Un signalement sera fait en mairie en urgence.

Claude TÉQUI  
Président

Didier GESTAT de GARAMBÉ  
Secrétaire